



# MAIRIE DE PRESLES

DELIBERATION N°020-2025

SEANCE DU : 20 mars 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

### CONVOCACTION

Date : 20/03/2025

Affichée le : 13/03/2025

Transmise le : 13/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.**

### NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 25

Présents : 21

Votants : 22

Pouvoirs : 1

Absents : 4

<b>Etaient présents :</b>	Thierry CHAUMERLIAC	Patrick RAOULT	Reynald GARCIA	Paola-DE-SANTIS
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Cécile DOLQUES	Laurent COHEN
	Hervé WEIFFENBACH	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER	Allyson PALLUD
	Aïcha FOURCROIX	Pierre BEMELS	Tatiana D'ANDREA	Edouard DEGREMONT
	Michel WATIER	Hubert De RANCOURT	Vincent BRUEL	Fabien VOLLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Sylvie GUIMIOT	Romain PREVALET

### Absents représentés :

Paola DE SANTIS ..... pouvoir à Céline CAUDRON

**Absents non représentés :** Hubert De RANCOURT, Fabien VOLLE et Vincent BRUEL

**Secrétaire de séance :** Hervé WEIFFENBACH

BP M57 2025

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'arrêté du 21 décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**Vu** la délibération n°63/2022 du 1<sup>er</sup> décembre 2022 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023,

**Vu** la délibération n°16/2023 du 8 mars 2023 adoptant le règlement budgétaire et financier de la ville,

**Vu** la délibération n°003/2025 du 13 février 2025 relative aux orientations budgétaires pour 2025,

**Vu** la délibération n°012/2025 du 20 mars 2025 portant adoption du compte administratif de la commune pour l'exercice 2024,

**Vu** la délibération n°15/2025 du 20 mars 2025 portant affectation du résultat de l'exercice 2024,

**Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- **Adopte** le budget primitif 2025 M57 ville tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

Fonctionnement	
<b>Dépense</b>	
011 - Charges à caractère général	1 959 661,58
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 838 328,00
014 - Atténuations de produits	10 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	1 775 280,46
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	391 696,93
66 - Charges financières	86 000,00
67 - Charges spécifiques	1 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	54 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 366 466,97</b>
<b>Recette</b>	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 259 654,97
013 - Atténuations de charges	63 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 773,81
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	488 086,40
731 - Fiscalité locale	3 504 290,01
74 - Dotations et participations	971 138,28
75 - Autres produits de gestion courante	36 523,50
<b>TOTAL</b>	<b>7 366 466,97</b>

Investissement	
<b>Dépense</b>	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 773,81
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
16 - Emprunts et dettes assimilées	320 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	174 940,00
21 - Immobilisations corporelles	1 864 025,70
23 - Immobilisations en cours	660 000,00
<b>Total</b>	<b>3 062 739,51</b>
<b>Recette</b>	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	141 899,64
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 775 280,46
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	161 560,00
13 - Subventions d'investissement	733 999,41
<b>Total</b>	<b>3 062 739,51</b>

Pour extrait certifié conforme, le 21 mars 2025

Le Maire,  
Céline CAUDRON